

PUBLIFIN:

Cédric Halin repart à la charge

▶ Il va officiellement intégrer le CA de Publifin.
▶ Il se donne 100 jours pour réformer la structure; détails...

▶ Polémique Publifin, suite et pas fin... et même retour aux sources, à Olne ! Mi-décembre 2016, c'est au conseil communal de la petite entité d'Olne (4.000 habitants) que le scandale Publifin était dévoilé pour la première fois publiquement. Ici, un échevin, en charge des Finances, avait en effet décidé de s'insurger contre la nébuleuse intercommunale, Cédric Halin. Et d'entraîner avec lui tous les élus, toutes couleurs politiques confondues.

Quelques mois plus tard, Publifin n'a plus de secret pour le grand public... quoique. Cédric Halin, qui vient ce mercredi soir d'être mandaté par le même conseil d'Olne pour intégrer le CA de Publifin, revient à la charge. Car rien n'est fait dans l'intercommunale Nethys. L'échevin CDH nous livre quelques explications sur la mission qu'il se donne au sein de Publifin. Il se donne 100 jours pour tout changer...

JEUDI PROCHAIN, LE 30 MARS, une assemblée générale extraordinaire est convoquée à Publifin... Question de

procédure, l'ordre du jour de cette assemblée doit être approuvé par les communes actionnaires. Mercredi soir, au conseil d'Olne, les élus se sont donc penchés sur l'ordre du jour en question... et ont voté quelques amendements, qui en disent long sur la volonté de Cédric Halin (et d'Olne) d'aller au bout de sa mission.

"Il s'agira notamment d'élargir le conseil d'administration à des représentants des travailleurs et à des administrateurs", explique Cédric Halin. L'objectif de cette mesure ? "Comme cela se fait souvent en France, il s'agit de permettre aux travailleurs de participer au conseil et ainsi de s'informer sur des décisions qui ont des conséquences sociales importantes. À mon sens, cela permet de revenir à un modèle cohérent de gestion d'une entreprise publique."

Autre requête d'Olne : "Analyser toutes les pistes de réflexion quant au devenir de l'intercommunale, de Fi-

nanpart, de Nethys." Une piste de réflexion ? "Je pense qu'il faut en tout cas supprimer Finanpart qui est un écran de fumée entre Publifin et Nethys; quant à Nethys, il serait sain de réfléchir à

ce qu'il faut garder dans cette structure... Je pense qu'une intercommunale n'a pas vocation à gérer de l'activité concurrentielle." Le holding communal Dexia a fait perdre aux communes de centaines de milliers d'euros... Un exemple à ne pas suivre, doit-on comprendre.

"Il ne faut pas que les mêmes personnes continuent à tirer les ficelles"

LE RENOUVELLEMENT DU CA de Nethys est enfin évoqué; un détail qui n'en est pas un. Pour rappel, si André Gilles a démissionné de nombreux mandats, il reste a priori actif au sein de Nethys. "À quoi cela sert-il de démissionner si ce sont toujours les mêmes qui tirent les ficelles ?"

Au sein du nouveau CA de Publifin, Cédric Halin ne sera bien sûr pas seul. "Nous serons douze... et j'ai dit que je me donnais 100 jours maximum, jusqu'au 8 juillet prochain. L'objectif est de changer la structure. Si je constate qu'on ne veut rien changer, je ne resterai pas."

Marc Bechet

RÉMUNÉRATIONS des comités de secteur ? ILLÉGALES !

▶ Un remboursement à charge des personnes ayant pris la décision d'instituer ces rémunérations ? C'est une piste "à creuser"

▶ Bien loin des vertes campagnes d'Olne, le dossier Publifin continue d'occuper la Région wallonne... et plus particulièrement la commission d'enquête, qui entendait ce jeudi la directrice générale de l'administration wallonne des Pouvoirs locaux, Françoise Lannoy.

Parmi les questions qui reviennent sans cesse devant la commission, il y a bien sûr celle de la responsabilité liée aux montants des rémunérations des comités de secteur, ces montants indécentes perçus entre 2013 et 2016 par une vingtaine de mandataires locaux (sans obligation de prester, rappe-

lons-le). Et si aucun nom ne ressort, on sait toutefois qu'en juin 2013, le conseil d'administration a adopté l'instauration de ces rémunérations.

NON SANS SE RETRANCHER derrière le politique pour justifier l'absence d'un contrôle de la tutelle - "Nous n'avons pas de droit d'inspection" - a dit la directrice, sauf sur base d'une plainte ou d'une instruction - la directrice a bien confirmé devant la commission l'irrégularité des rémunérations qui étaient pratiquées dans les comités de secteur en question... et d'évoquer même une piste de remboursement : via les comptes 2015 de Publifin, qui n'ont pas encore été statué. Soyons plus précis encore : ce remboursement pourrait être à charge des personnes qui ont pris la décision d'instituer les rémunérations, précise-t-on à l'agence Belga. En l'occurrence, il s'agirait donc des membres du conseil d'administration. Une piste qui reste "à creuser" pour l'instant...

Dans les prochaines semaines, la commission d'enquête entendra plusieurs personnalités politiques de premier plan dont le ministre wallon (liégeois) Jean-Claude Marcourt (PS), le ministre fédéral (liégeois) Daniel Bacquelaine (MR) et le président de la fédération liégeoise du PS, Willy Demeyer.

M. B.